

**EXTRAIT DU REGISTRE  
DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL  
DE LA COMMUNE DU FRENEY D'OISANS**

**Séance du 19 septembre 2016**

L'an deux mille seize et le dix neuf septembre à dix neuf heures, le Conseil Municipal, convoqué le 13/09/2016, s'est réuni au nombre prescrit par la loi, dans le lieu habituel de ses séances, sous la présidence de PICHOU Christian, Maire.

Etaient présents : PICHOU Christian, VEYRAT Robert, OUGIER Jean-Patrick, DIEUDONNE Laurent, CROUZET Louissette, GUTHON Bernard, HOSTACHE Jean-Claude, DUSSERT Sandrine, MATHON Colette, OUGIER Isabelle,

Etait absent et excusé : GARNOT Pascal donne procuration à Robert VEYRAT

Etaient absentes : /

**Délibération N° 2016- 30**  
**Validation du candidat retenu pour le Remplacement de la charpente et toiture du bâtiment de « l'Europe »**

Le Maire présente au Conseil Municipal le déroulement de l'opération de la consultation des entreprises pour le Remplacement de la charpente et toiture du bâtiment de l'Europe.

La commission d'appel d'offre s'est réunie le lundi 12 septembre pour l'ouverture des plis et ensuite le lundi 19 septembre pour délibérer au vu de l'analyse des offres effectuées SCALA, maître d'œuvre.

La proposition est la suivante :

L'entreprise Les Toits de l'Oisans, présentant une proposition moins disante, a été retenue pour un montant de 101 395,15€ HT

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré,

- **Approuve** le candidat retenu par la CAO pour le remplacement de la charpente et toiture du bâtiment de l'Europe.
- **Autorise** à signer tous documents relatifs à cette opération

*Suffrages exprimés 11- Pour 11 - Contre 0 – Abstention : 0*

Fait et délibéré les jours, mois et an que dessus.

Le Maire.

